

■ **Café bar des Arcades SàRL**, à La Chaux-de-Fonds (FOSC du 29.10.2001, p. 8444). Frutschi Didier Luc n'est plus associé, sa part sociale de CHF 19'000 ayant été cédée à l'associé gérant Frutschi Charles Henri, dont la part sociale est ainsi portée de CHF 1'000 à CHF 20'000. Statuts modifiés le 10.06.2002.
Journal no 1556 du 11.06.2002
(00513844 / CH-645.1.010.516-7)